



RÉCEPTION DE CHANTIER

Faire une réception partielle ou complète en fin de travaux est une garantie importante par la suite pour l'entrepreneur.

La FeRC a développé un formulaire "tout prêt" pour ses membres. Vous pouvez y accéder dans l'espace « Membre ».

[Espace "Membre"](#)



PRÉCONISATION GRÉS CÉRAME

Transmettre les préconisations d'entretien est un devoir de l'entrepreneur. Selon les normes SIA, il doit effectivement informer le client sur la manière d'entretenir son carrelage.

Retrouvez ici un document traitant du grès cérame à remettre à vos clients. Ainsi, vous aurez fait votre part.

[Espace "Membre"](#)



FERMETURE D'ÉTÉ

La FeRC est fermée dès le 15 juillet et nous vous retrouverons en pleine forme à partir du 7 août prochain.

Bel été à tous !

Partenaires de la FeRC

CER/MIX+

GEBERIT

kerakoll

MAPEI

PCI
Für Bau-Profis

RAIMONDI

schöni
Yes, we can!

BUILDING TRUST **Jika**

Sopro

weber
SAINT-GOBAIN

Restons en contact !



Fédération Romande du Carrelage - FeRC
Ch. de l'Islettaz 5
CH – 1305 Penthalaz

Tél. +41 21 881 17 10
E-mail [newsletter\(a\)ferc.ch](mailto:newsletter(a)ferc.ch)

© Fédération Romande du Carrelage

Si vous ne souhaitez plus recevoir ces nouvelles, vous pouvez vous désinscrire en cliquant [ici](#)
Wenn Sie diese Newsletter nicht mehr bekommen wollen, dann melden Sie es uns [hier](#)